



SOUS LES ARCADES

Journal d'Information de la Ville de Stenay

MOIS DE JUIN 2009.

EDITORIAL

Ce n'est pas une gageure que de dire que la Ville de Stenay cherche à marier tradition et modernisme dans son action auprès de ses concitoyens.

Tradition tout d'abord par la foire du 1^{er} mai, qui a vu la clémence du ciel pour la journée et l'affluence traditionnelle, tant des commerçants, sédentaires ou non et des badauds. Evènement incontournable de la vie communale, la foire de Stenay semble avoir tenu cette année encore toutes ses promesses et a permis à nombre d'entre nous de passer une agréable journée.

Modernisme enfin par la tenue d'une réunion publique le 12 juin dernier. Initiée par Messieurs Laurent et Nicalin, tous deux nouvellement adjoints au Maire. L'objet de cette réunion était de présenter le programme 2009 des travaux retenus par le Conseil Municipal de Stenay. Pas moins d'une trentaine de personnes avaient fait le déplacement pour s'informer des projets qui sont en cours de développement sur le territoire communal.

L'intérêt pour les membres présents a été certain comme en témoigne la qualité des échanges qui ont eu lieu. Certaines interventions ont permis de faire remonter vers les élus et les services des informations qui seront prises en compte dans les futurs travaux. Ainsi en est-il de la préoccupation légitime des commerçants qui auront à connaître des restrictions de circulation, de l'attente de certains citoyens pour des modes de déplacement alternatif ou bien encore de la prise en considération des nouveaux paramètres de construction intégrant le champ environnemental.

De ces échanges directs, parfois vifs entre les participants, mais toujours courtois et dans le plus grand respect de la démocratie sont nées des réponses et le plus souvent de simple rappel à la réglementation existante, parfois oubliée, mais qui n'en demeure pas moins valable.

Une expérience qui semble avoir été appréciée de tous et qui devrait être reconduite pour le futur. Chaque renouvellement de municipalité amène sa nouveauté dans la gestion des affaires communales et le Conseil Municipal de Stenay ne fait pas exception à cette règle. Par la jeunesse de ses nouveaux membres, le Conseil cherche à être plus près des citoyens.

Directeur de la publication : Etienne DEMULDER. Mairie de Stenay – 55700 – STENAY.
MAIRIE.STENAY@wanadoo.fr ou archives.stenay@wanadoo.fr

RENCONTRES CPAM / EMPLOYEURS.

La Caisse Primaire de l'Assurance Maladie organise les 16 juin à Bar-le-Duc et 18 juin, à Verdun une rencontre destinée aux employeurs du département de la Meuse, avec les services de l'URSSAF. Les thèmes de cette réunion sont les services sur Internet et un point sur l'actualité dans leur domaine de compétence. Si vous êtes employeur et que cette réunion vous intéresse, un coupon-réponse à retourner avant le 27 mai est disponible à la mairie.

CANICULE : MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR.

Comme chaque année depuis les tragiques évènements de l'année 2003, le plan canicule se réactive à pareil époque. Aussi est-il toujours utile de rappeler aux personnes sensibles les précautions à prendre. Si tout le monde pense aux personnes âgées, n'oublions pas que l'adulte et l'enfant sont également concernés par le problème. Pour les personnes âgées, le risque le plus important est l'hyperthermie, alors que pour l'adulte et l'enfant, c'est la déshydratation. Dans un cas comme dans l'autre, les règles de base sont une hydratation régulière et, dans la mesure du possible, ne pas s'exposer inutilement à la chaleur. C'est à cette fin que l'Institut national de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) a édité une plaquette pour rappeler à chacun les mesures préventives à prendre en cas de forte chaleur. Celle-ci est disponible en mairie, où se trouve également le registre d'urgence recensant les personnes à risque. Nous profitons pour rappeler que ce registre nominatif, est complété sur déclaration des personnes de plus 60 ans souhaitant y être référencées. Il n'y a pas d'inscription automatique sur celui-ci. Ainsi, toute personne souhaitant être présente dans ce registre doit en faire la demande auprès du secrétariat de la mairie de Stenay.

FEU DE CHAUMES, UNE PROCÉDURE ENCADRÉE.

L'arrêté n°2004-1411 du 22 juin 2004 régleme l'emploi du feu en agriculture pour la destruction des chaumes, pailles et déchets de récoltes. Autorisés sur une période courant du 1^{er} juillet au 30 septembre, les agriculteurs utilisant cette méthode doivent remplir une déclaration préalable à adresser au moins deux heures avant au Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS). En outre, des prescriptions particulières régleme l'tte procédure. Ainsi les parcelles à traiter doivent avoir une superficie maximum de 5 ha et elles doivent être délimitées par un labour d'une largeur de dix mètres. Les feux peuvent être allumés du lever du jour jusqu'à 17h00 et l'agriculteur doit s'assurer de l'extinction du feu pour le coucher du soleil. Enfin, des conditions de retrait des parcelles sont aussi à prendre en considération. Ainsi les parcelles doivent être en retrait de 100 m de la route, 200 m des habitations et bois feuillus et 400 m des bois résineux.

PASSEPORT : LE 14, C'EST FINI.

Par arrêté préfectoral, le Préfet de la Meuse nous informe qu'à compter du 14 mai 2009, le déploiement des installations nécessaires aux passeports biométriques sera effectif en Meuse. Ainsi, toutes les personnes désirant obtenir un passeport, à compter de cette date, devront s'adresser dans les mairies équipées des stations nécessaires à la réalisation des passeports biométriques. Pour l'arrondissement de Verdun, tout administré pourra adresser sa demande aux mairies de Verdun, Etain, Montmédy, Stenay et Varennes-en-Argonne. Une circulaire du Préfet de la Meuse rappelle que les demandes peuvent être déposées dans la mairie du choix du pétitionnaire, sur le territoire national. Il est également rappelé que les passeports en cours de validité restent valides jusqu'à la date de leur expiration. Inutile donc de se précipiter dans les mairies pour refaire le document.

CONTRÔLE DE LA REDEVANCE TÉLÉVISUELLE.

Les habitants de Stenay sont informés que la Direction Générale des Finances Publiques va entreprendre, en application de l'article 1605 du CGI et L 16C du livre de procédure fiscale, à un contrôle de la redevance audiovisuelle, portant sur la détention d'appareils récepteurs de télévision.

QUALITÉ DE L'EAU : PAS DE PANIQUE !

Il en va ainsi des choses qui font qu'un seul mauvais résultat perturbe le travail d'une année et ne donne pas une idée claire de la situation. C'est le cas cette année du contrôle qualité des eaux de consommation humaine. Chaque redevable du service de l'eau a pu trouver avec sa facture d'eau, un relevé du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, établi par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS), où il aura eu le loisir de lire que les eaux ne sont pas satisfaisantes sur le plan bactériologique. Il s'agit là d'un contrôle ponctuel qui ne remet pas en cause globalement la qualité de l'eau. Il faut savoir que les analyses d'eau sont réalisées de manière aléatoire dans différents points de contrôle. Il arrive que celles-ci se réalisent chez l'habitant, directement à la sortie du robinet. Et c'est bien souvent là que se cristallisent les problèmes de non conformité. En effet, le contrôleur ne peut stériliser complètement le robinet de prélèvement, car il risque d'endommager l'installation. L'eau ainsi prélevée peut se charger de bactéries présentes sur le robinet et apparaître dans le résultat d'analyse. L'origine des bactéries est donc extérieure à la source d'eau proprement dite.

Quoiqu'il en soit, le service de l'eau est informé très rapidement des résultats présentant un problème et des mesures immédiates sont mises en œuvre, au nom du principe de précaution, pour assurer une alimentation conforme. Celles-ci sont généralement une purge du réseau, ce qui élimine les risques ; un contrôle a-posteriori ayant alors lieu.

Par son contrôle régulier, l'eau du robinet apparaît aujourd'hui comme une eau plus propre à la consommation humaine et de meilleures qualités que bon nombre d'eaux embouteillées. Il est toujours bon de le rappeler à ces moments particuliers.

CONTRAT « CANALISATION D'ALIMENTATION EXTÉRIEURE D'EAU ».

La mairie a été informée par la société Doméo, filiale Véolia Environnement, d'une campagne de promotion d'un contrat « Canalisation d'Alimentation Extérieure d'Eau » sur le territoire communal. Nous attirons votre attention sur le fait que la Ville de Stenay n'est en aucune façon associée à cette campagne de promotion et tout démarchage impliquant de près ou de loin la mairie ne serait que pure fantaisie. Par ailleurs, l'attention des stenaisiens est appelée sur le fait que la couverture de trois mois gratuite proposée par Doméo est sans engagement de la part des personnes recevant cette démarche commerciale. Les abonnés au service de l'eau sont libres de souscrire ou non ce type de contrat à l'issue de la période de couverture gratuite. Il est cependant bon de rappeler que la mairie n'est nullement engagée par les propositions de cette société, aucun accord n'étant intervenu entre la Ville de Stenay et la société Doméo.

RECEVEZ SOUS LES ARCADES PAR INTERNET.

Plus de 200 personnes reçoivent désormais *Sous les Arcades* tous les mois, à Stenay dans le canton et partout dans le monde. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à nous transmettre votre adresse email à archives.stenay@wanadoo.fr.

**POUR LE PROCHAIN BULLETIN, PENSEZ À DÉPOSER VOS ARTICLES
AVANT LE 19 JUIN.**

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE STENAY.

Pour tous renseignements, le Centre vous accueille au secrétariat, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h 30. Téléphone : 03 29 80 39 08. Attention : pour pratiquer les diverses activités, il est nécessaire d'avoir la carte d'adhérent (8 € pour la famille).

LE P'TIT MONDE,

Pour tous les enfants de moins de six ans : le mercredi de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 9h00 à 11h30 (gratuit).

ACTIVITES ENFANTS.

Les **mercredis récréatifs** accueillent les enfants de plus de six ans chaque mercredi de 9h00 à 12h00. Atelier d'expression marionnettes (2 € par atelier, bons CAF/MSA à déduire).

Gym enfants à la salle polyvalente (certificat médical obligatoire) :

- le mercredi de 16h00 à 17h00 pour les 3 à 5 ans,
- le mercredi de 17h05 à 18h15 pour les 6 - 8 ans.

Atelier country avec Mme Maltin. Danse pour les enfants de 7 à 12 ans de 19h00 à 20h00 chaque mardi à la salle polyvalente (renseignements auprès de Gilles, au Centre).

Danse Modern Jazz : Les cours d'Isabelle Stoupy se déroulent chaque mercredi après-midi au Foyer Martinot (30 € par mois).

Escalade (certificat médical obligatoire) :

- le lundi de 17h30 à 18h30 (initiation pour les plus de 7 ans),
- le mercredi de 17h00 à 18h30 (jeunes grimpeurs confirmés de plus de sept ans avec passeport blanc).

BABA (TOUSSAINT 2009).

Préparation à l'animation en centre de vacances ou accueil de loisirs. Age : 17 ans minimum, inscription au Centre ; renseignements : Gilles Bouillon.

FOYER DES JEUNES

Manu FLON au 03 29 80 47 41 pendant les horaires d'ouverture ou au Centre Social et Culturel.

Horaires:

- mardi de 16h00 à 20h00,
- mercredi de 15h00 à 20h00
- jeudi de 16h00 à 20h00
- vendredi et samedi de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 22h30.

ACTIVITES ADULTES.

Danse country le mardi de 20h00 à 21h00 et de 21h00 à 22h00 à la salle polyvalente.

Club de marche : le jeudi à 13h30 ; rendez-vous au parking du Musée de la Bière, rue du Moulin. Programme disponible au Centre.

Escalade (certificat médical obligatoire, 12 € par trimestre) :

- lundi et mercredi de 18h30 à 20h00,
- vendredi de 19h00 à 21h00 (initiation et perfectionnement pour adultes),
- dimanche de 10h00 à 12h00.

ACTIVITÉS MANUELLES.

Broderie et Patchwork : le mardi de 14h00 à 16h00.

Encadrement : le jeudi de 9h00 à 12h00.

Atelier de scrapbooking : le lundi de 14h00 à 16h30.

Meubles en carton : le mercredi de 14h00 à 17h00.

Gymnastique douce : le lundi de 17h30 à 19h00 à la salle polyvalente (33 € le trimestre).

Atelier de loisirs créatifs : le jeudi de 9h30 à 12h00. Création d'accessoires de mode et de décoration, techniques de crochet et tricot.

ATELIERS

D'ACCOMPAGNEMENT.

Atelier culinaire : le mardi de 14h00 à 16h30.

Les Ateliers ARA : le vendredi de 10h00 à 17h00.

NOUVEAU :

Anniversaire enfants à la carte

Le Centre Social et Culturel organise des anniversaires à la carte pour vos enfants le mercredi de 14h00 à 17h00. Deux formules : formule clé en main (animation, gâteau, bonbons...) ou formule animation seule (gâteau à votre charge). *Renseignements au Centre.*

BOUTIQUE SOLIDAIRE.

Le lundi et le jeudi de 14h00 à 17h00 (ou un autre jour en cas d'urgence) : vêtements propres et en bon état, chaussures, linge de maison, accessoires.

ANIMATIONS AU MUSÉE DE LA BIÈRE EN JUIN.

Le 13 à 20h30 : Conférence *Costa Rica : pays des splendeurs* de Dominique Landragin.

Jusqu'au 14 : Exposition photographique *Costa Rica : pays des splendeurs* d'André Loup et Dominique Landragin.

Du 26 juin au 12 août : Exposition *L'Antiquité expliquée* de Charles Cournault.

FÊTE DU TENNIS

Le 13 juin prochain, et ce pendant toute la journée, le Tennis-Club de Stenay fête le tennis. En effet, toutes les joueuses et joueurs, ainsi que tous les membres de l'école de tennis, ont rendez-vous ce samedi pour une grande journée sportive. Au programme, finales du tournoi interne simple féminin, simple homme, simple jeunes *et* double mixte (cadeau à tous les participants). Ce sera aussi l'occasion aussi de remettre les récompenses pour tous les jeunes et très jeunes de l'école de tennis. L'an dernier, le nombre de licenciés avait explosé, notamment grâce aux enregistrements de licences été-loisir. Les tarifs n'ont pas changé. Aussi, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un membre du bureau du club pour vous inscrire ; les tarifs sont remisés pour l'inscription de plusieurs membres d'une même famille. Rappelons aussi une partie du règlement intérieur : seules les personnes licenciées au club de Stenay peuvent jouer au tennis sur les deux courts extérieurs. Rendez-vous à la salle polyvalente et sur les deux courts extérieurs à partir de 9h00.

ETAT-CIVIL DE MAI.

NAISSANCES :

Ilana VUILLAUME

Kenza HOUSSE

Tom SCHLEMER - MARCHETTI

PUBLICATION DE MARIAGE :

Renaud DETHOOR et Estelle QUATTRONNE

DECES :

Solange PECQUEUR veuve BELLANGER

Lucienne CHALANT veuve TROGNON

Bernard VIARD

Sophie MOUILLEVOIS

Jeannine NICOLAS

AU COURS DU MOIS DE JUIN.

Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales), sortie ornithologique avec la L.P.O. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay direction Dun-sur-Meuse. Tél. : 06 83 29 25 47.

Chaque premier samedi du mois : marche avec les Robinsons ouverte à tous. Rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon. Tél. : 03 29 80 65 23.

Du 1^{er} au 14 – STENAY : Exposition sur le Costa Rica (Musée de la Bière).

Du 1^{er} au 30 – STENAY : Exposition de peintures (port de plaisance).

Le 06 – STENAY : Journée rollers et patinettes – Parking de l'APE 1^{er} degré (salle polyvalente).

Le 06 – STENAY : 2^{ème} challenge des Mousquetaires (boulodrome).

Le 6 – STENAY : soirée AMATRAMIE (salle des fêtes).

Le 07 – LUZY-SAINT-MARTIN : Vide grenier.

Du 09 au 11 : Bourse Layette de l'A.F.R. (foyer Mathis).

Le 12 – STENAY : Conférence au Musée de la Bière.

Le 13 - POUILLY-SUR-MEUSE : Bal disco.

Le 13 – AVIOTH : Marche des Robinsons.

Le 13 – STENAY : Soirée folk et country de la Bibliothèque Pédagogique (salle des fêtes).

Les 13 : Fête du Tennis (salle polyvalente).

Le 14 – STENAY : Fête du basket (salle polyvalente).

Le 17 – STENAY : Conférence à la Bibliothèque.

Le 18 – STENAY : Manifestation patriotique.

Le 19 – STENAY : Kiosque en Fête (O.T.S.I.).

Le 20 - STENAY : Gala de Danse du Centre Social (salle des fêtes).

Le 21 - STENAY : Fête de la Musique.

Le 21 – POUILLY-SUR-MEUSE : Repas champêtre.

Le 21 – STENAY : Concours de Pêche au Camping

Du 22 au 30 – STENAY : Théâtre de la Cité Scolaire (salle des fêtes).

Du 26 au 30 – STENAY : Exposition au Musée de la Bière.

Le 27 – STENAY : Kermesse de l'école Sainte-Marie (place Abbé-Laurent).

Le 27 – STENAY : Concert de la chorale A Claire Voix (église Saint-Grégoire).

Le 27 – BEAUCLAIR : Fête patronale.

Pour toute information complémentaire, contactez l'Office de Tourisme : 5, place Raymond Poincaré – Tél. : 03 29 80 64 22 – Fax : 03 29 80 62 59 – e-mail : otsistenay@wanadoo.fr. Ouvert du mardi au samedi 10h00 à 12h et de 14h00 à 17h00. Tous les jours de 16h00 à 18h00 à la capitainerie du Port de Plaisance.

À L'OFFICE DE TOURISME.

Du 2 au 21 juin : Exposition Christian Cantos. Christian Cantos est artiste peintre, chanteur à texte, compositeur et musicien. Il nous présente une peinture à la fois forte, épineuse, rugueuse et douce, aux couleurs contrastées entre le chaud et le froid, dans des thématiques valsant entre romantisme et militantisme, avec une pointe de provocation. Des cités verticales voulant percer le plafond et même le ciel, des élévations interminables, des scènes de la vie lourde... ou légère, dans un décors imaginaire bien que très actuel, du passé et du futur. Il travaille au couteau et aux pinceaux, avec des reliefs marqués sur des effets fluides et humides, des effets secs et métalliques ou tout est vertical. Au port de plaisance de 15h00 à 18h00. Entrée libre.

Le vendredi 19 – LAMOUILLY : Concert de Barzingault dans la cour de l'école à 21h00. Entrée 5 €. Tel : 03 29 80 36 25.

Le vendredi 19 – STENAY : Kiosque en fête. Cet événement créé en 1992 par Euroscène dont les objectifs sont de faire vivre et revivre les kiosques français souvent délaissés, ou même d'en créer de nouveaux. Cet événement musical d'envergure nationale, totalement gratuit, est au service de la culture, en mettant en scène de jeunes espoirs et artistes confirmés. La manifestation verra la participation de jeunes talents locaux pour le deuxième temps fort, puis la production de groupes semi professionnels et professionnels régionaux (Lorraine, Champagne-Ardenne, Belgique).

- De 19h00 à 19h30 : Ecole de musique de Dun-Stenay.
- De 19h30h à 20h30 : Fool Moon, de Montmédy, six musiciens (Rock Métal).
- De 21h00 à 22h30 : Gérard Rauscher et son orchestre musette de Verdun (trois musiciens).
- De 23h00 à 24h00 : Tzigane's'ti, de Charleville (musique tzigane et Klezmer, quatre musiciens)
- De 00h00 à 02h00 : Charles Despres and The Midnight Creepers, de Nancy (Blues, quatre musiciens).

Autour du kiosque, de 19h00 à 2h00. Entrée gratuite. Restauration et buvette sur place, chapiteau. Tél : 03 29 80 64 22.

LAISSEZ-VOUS CONTER STENAY.

Mercredi 17 juin : *Les anciens commerces de Stenay*. Ce mois-ci, c'est à une promenade à travers le temps que nous propose le conférencier. Mais aussi une promenade dans les vieilles rues de Stenay, pour découvrir les nombreux commerces, souvent disparus ; qui étaient au service des Stenaisiens. A la Bibliothèque, à 18h00 (entrée gratuite).

PERMANENCES DU CONSEILLER GENERAL.

Monsieur Stéphane Perrin, conseiller général, tiendra une permanence en mairie les samedis 13 et 27 juin de 9h30 à 11h30.

PROGRAMME DU CINEMA LUX À MONTMEDY.

Programme, abonnements : <http://cinema-montmedy.com>

COCO AVANT CHANEL (biographie) - Jeudi 4 (21h00), vendredi 5 (21h00), samedi 6 (21h00), dimanche 7 (14h30), mardi 9 (21h00).

BOY A (drame, VO) - Samedi 6 (15h00), dimanche 7 (17h30 et 20h00), lundi 8 (20h00).

17 ANS ENCORE (comédie) - Jeudi 11 (21h00), vendredi 12 (21h00), samedi 13 (21h00).

DANS LA BRUME ELECTRIQUE (thriller, VO) – Dimanche 14 (17h30 et 20h00), lundi 15 (20h00).

PONYO SUR LA FALAISE (animation) - Samedi 13 (15h00), dimanche 14 (14h30), mardi 16 (21h00).

LE MISSIONNAIRE (comédie) - Jeudi 18 (21h00).

INCOGNITO (comédie) - Vendredi 19 (21h00), samedi 20 (21h00), dimanche 21 (14h30), mardi 23 (21h00).

LOIN DE LA TERRE BRULEE (drame, VO) – Samedi 20 (15h00), dimanche 21 (17h30 et 20h00), lundi 22 (20h00).

ANGES ET DEMONS (thriller) - Jeudi 25 (21h00), vendredi 26 (21h00), samedi 27 (21h00), dimanche 28 (14h30), mardi 30 (21h00).

CHERI (drame, VO) - Samedi 27 (15h00), dimanche 28 (17h30 et 20h00), lundi 29 (20h00).

CONFERENCES A LA BIBLIOTHEQUE.

Pierre de Martin donnera deux conférences à la Bibliothèque (20h30) :

- Le mercredi 10 : *De Jean-Sébastien Bach à Camille Saint-Saëns* en passant par Marc Duparc (Elgar, Jérôme Kern, Erich Korngold, Maurice Ravel).
- Le vendredi 26 : *Voir le tableau d'un paysage – Passage des trois à deux dimensions*.

SERVICE MEDICAL DE GARDE

Nuits - jours fériés - week-ends (du samedi midi au lundi 8h00),

en cas d'urgence, appelez le numéro unique :

0 820 33 20 20

Et pour une URGENCE VITALE : APPELEZ LE 15 !

MEDECINS

Dr DIDOT: 03 29 80 36 40
Dr OLIVIER: 03 29 80 32 00
Dr THINUS : 03 29 80 33 22

AMBULANCES

Sté BECHAMP-LOLLIER
Tél. : 03 29 84 55 57

Ambulances CHEVANCE
55700 - INOR
Tél. : 03 29 80 27 27

Ambulances DELSAUT
55700 - BEAUCLAIR
Tél. : 03 29 80 68 06

Taxis du Nord-Meusien
13, rue de la Petite Fontaine
55700 - LANEUVILLE
Tél. : 03 29 80 41 44

KINÉSITHÉRAPEUTES

Jean-Marc BASTIN
Résidence Vauban
03 29 80 49 49

Denis VILLARET
11, rue Chanzy
03 29 80 63 72

Stéphanie PRUDHOMME
et Éloïse CHEVALIER
4, rue Général de Gaulle
03 29 86 31 42

ORTHOPHONISTES

Clotilde CAILLET-GIPEAUX
31, place de la République
03 29 80 48 77

Martine EVRARD
10, Résidence Vauban
03 29 80 38 18

DIETETICIENNE

France DIHARS
8 rue Beaugrand
06 73 51 75 36 / 03 29 84 59 04

PODOLOGUE

Christophe HERMENT
10, Résidence Vauban
03 29 80 45 73

VETERINAIRES

MM EVRARD, RAPPE et
SARLET
Vétérinaires associés
2 bis, rue Ouvrage de Villy
03 29 80 62 19

INFIRMIERES

Mesdames CLAUDEL,
DI MARCO et SERVAIS
Résidence Vauban
03 29 80 48 47

Madame PRADARIES
28, rue du Gal de Gaulle
03 29 80 40 32

DENTISTES

Franck AUTIER
9, place Jean Ancel
Tél. : 03 29 80 32 48

Jacques POINDRON
6, rue Docteur Sauce
Tél. : 03 29 80 35 90

PHARMACIENS

Pharmacie du Val Dunois
17, Rue de l'Hôtel de Ville
55110 - DUN-SUR-MEUSE
03 29 80 90 36

Pharmacie des Arcades
16, Place Raymond Poincaré
55700 - STENAY
03 29 80 30 28

Pharmacie LAURENT
Place de la République
55700 - STENAY
03 29 80 30 70

Pharmacie de la Place
9, Rue Mabilille
55600 - MONTMEDY
03 29 80 11 34

Pharmacie MARC
15, Rue Mabilille
55600 - MONTMEDY
03 29 80 10 38

Pharmacie BOUCHÉ
35, Rue Carnot
55150 - DAMVILLERS
03 29 85 60 29

GARDES DE JUIN

Les 6 et 7 juin
Pharmacie MARC
(MONTMEDY)

Les 13 et 14 juin
Pharmacie des Arcades
(STENAY)

Les 20 et 21 juin
Pharmacie LAURENT
(STENAY)

Les 27 et 28 juin
Pharmacie BOUCHÉ
(DAMVILLERS)

→ SOUS RESERVE -
CHANGEMENTS POSSIBLES AU
COURS DU MOIS.

ATTENTION : EN SEMAINE, LE
REPONDEUR DE VOTRE
PHARMACIEN DONNE LA
PHARMACIE DE GARDE.

MAISON DES SERVICES

Résidence Vauban - 55700 - STENAY. Email : maisondesservices@stenay.com - . Téléphone : 03 29 80 26 81 – Fax : 0 3 29 80 26 82

Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mardi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

SOCIAL – RETRAITE – LOGEMENT

A.D.A.P.A.H. (03 29 79 05 84) : Le lundi et le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 08h00 à 09h30 et de 13h30 à 17h00.

A.D.M.R. : Le lundi matin de 8h00 à 12h00.

A.G.R.R. (service retraite) : Se renseigner à la Maison des Services. Prendre rendez-vous au 03 87 37 79 90.

A.M.I.E. : Le lundi de 08h45 à 12h00, le jeudi de 08h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00.

AMIVIE : Le lundi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 09h00 à 12h00 (Renseignements : 06 25 47 63 01).

C.A.U.E. : Le jeudi 11 à 9h00. Un architecte est mis gratuitement à la disposition des particuliers, sur rendez-vous (03 29 80 26 81). Se renseigner à la Maison des Services

CENTR' AID - Soins aux toxicomanes. Jeudi 04 et jeudi 18 de 13h30 à 16h00.

C.I.C.A.S. (retraites complémentaires) : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 0820 200 015.

C.R.A.M. (service retraite) : le mardi 23 de 10h00 à 12h00. Uniquement sur rendez-vous au 0821 10 54 10.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT : Les jeudis de 13h30 à 16h30 - De préférence sur rendez-vous au 03 29 86 97 43.

I.L.C.G. – Instance Locale de Coordination Gérontologique : Le dernier vendredi du mois, de 09h00 à 11h00 en Mairie.

INFO - ENERGIE : Sur rendez-vous au 03 29 45 01 39.

MAISON DE L'ADOLESCENT : Le 1^{er} et le 3^e mardi de 09h00 à 12h00 (renseignements au 06 88 87 27 25).

Sécurité Sociale : Le vendredi de 09h30 à 12h00. Borne de remise à jour « Carte Vitale » en pharmacie.

S.S.I.A.D. : Le jeudi matin de 8h00 à 12h00.

VIE ASSOCIATIVE

FAMILLES RURALES – Pas de permanence en mai.

EMPLOI – FORMATION

Pôle Emploi : Se renseigner à la Maison des Services ou contacter le Pôle Emploi de Verdun (3949). Offres consultables sur place, actualisées le mercredi.

ARMEE DE TERRE : Plus de permanence pour le moment. Se renseigner à la Maison des Services.

ASSEDIC : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 39 49 (numéro unique, ne fonctionne que d'un fixe), ou sur

www.assedic.fr

KIOSQUE INFORMATION JEUNESSE : En libre accès au Foyer des Jeunes.

MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN : Les mardis, jeudis et vendredis de 09h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00, sur rendez-vous au 03 29 86 25 26.

POINT EMPLOI : Les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.

ACCES AU DROIT

CEDIFF (Information juridique en droit privé) : Le mardi 09 de 13h30 à 16h30 et le lundi 15 de 14h00 à 17h00.

Conciliateur de justice : Les personnes doivent envoyer un courrier à Mr. Gabriel – 6 b, Rue Fort de Vaux à Verdun pour expliquer le litige. Il leur répond ensuite avec une date de permanence à Stenay.

Défense des Consommateurs (Familles Rurales) : Le 05 juin.

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Rue de l'Hôpital – 55700 STENAY – Tél. : 03 29 80 32 34

CENTRE TABACOLOGIE / ALCOOLOGIE : Les jeudis 11 et 25.

CROIX BLEUE : Permanence d'accueil et d'écoute sur la prévention de l'alcoolisme le 3^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 16h00.

PLANNING FAMILIAL : Sur rendez-vous. Informations possibles au 03 29 80 32 34 du lundi au vendredi.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - Maison du Parc B.P. 67 – 55700 STENAY - Tél. : 03 29 80 39 08

ACCUEIL : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

C.L.S.H. : Le mercredi de 13h30 à 16h30.

CODES 55 et Infos sur drogue, tabac et alcool : Tous les jours.

FOYER DES JEUNES, Résidence Vauban : le mardi de 16h00 à 20h00, le mercredi de 15h00 à 20h00, le jeudi de 16h00 à 20h00, le vendredi et le samedi de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 23h00.

P'TIT MONDE - LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS : Le mercredi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 9h00 à 11h30.

BOUTIQUE SOLIDAIRE (ancien vestiaire) : Le lundi et le jeudi de 14h00 à 17h00.

DIVERS

A.P.A.P.H. DU NORD MEUSIEN : C.I.T.L. (03 29 80 37 49).

ATELIER YOGA : Tous les jeudis de 18h00 à 19h00 (Foyer Martinot).

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS : Le lundi de 14h30 à 16h30, le mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 10h00 à 12h00, le samedi de 14h00 à 17h00.

C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS : Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 17h00 à 18h30 – 23, Rue Chanzy – Stenay.

CLUB DES ANCIENS : Tous les jeudis de 13h30 à 18h00 (Résidence Vauban)

C.M.P.P. : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

CONSEILLER GENERAL : Permanence les samedi 09 et 23 mai et le 06 juin de 9h30 à 11h30 en mairie

ECOLE DE MUSIQUE : Permanence du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 – Rue Chanzy. En cas d'absence, s'adresser à la Maison des Services au 03 29 80. 26 81.

MUSEE DE LA BIERE : Tous les jours de 10h00 à 18h00.

OBSERVATOIRE DU LOGEMENT : Tous les jours de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 à la Communauté de Communes du Pays de Stenay.

OFFICE DE TOURISME : Du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Tous les jours de 16h00 à 19h00 à la capitainerie du Port de Plaisance.

PEPINIERE D'ENTREPRISES : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 – ZI Quartier Chanzy – Tél. : 03 29 80 38 38.

SALLE SOUVENIR SAINT DAGOBERT : Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

U.N.C.A.F.N. : 7, avenue des Ardennes (03 29 80 36 45).

MESSE : Le dimanche à 10h00 en l'église paroissiale.

MISSION EVANGELIQUE : Les 12 et 26 juin à 20h00 (petite salle des fêtes).

ATTENTION !

Certaines dates peuvent changer.
Renseignez-vous avant toute démarche.

